

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

Présent(s) : 153

Représenté(s) : 34

Votant(s) : 187

Excusé(s) : 7

Absent(s) : 14

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE
DU GRAND REIMS

SEANCE DU JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022

Le jeudi 15 décembre 2022 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 9 décembre 2022, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, Mme Badia ALLARD, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Christian BERLOT, Mme Laurence BILLY, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Nicolas CARNOYE, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Catherine COUTANT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, M. Alban DOMINICY, M. Thomas DUBOIS, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCQUE, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, M. Franck JACQUET, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Jean-Pierre JOREZ, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LEGER, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Aline POUDRAS, Mme Nadine POULAIN, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Bernard WEILER, M. Jean-Pierre LACOURTE (suppléant de Mme Annie PERRARD)

Étaient représenté-e-s :

Mme Marie-Claire LESIEUR a donné pouvoir à Charles GOSSARD, Mme Zabbaou LIMAN a donné pouvoir à Léo TYBURCE, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, M. Xavier ALBERTINI a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, Mme Jeanne JACQUET a donné pouvoir à Eric MALTOT, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Guy LECOMTE, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Gilles DESSOYE, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Stéphane GOMBAUD, M. Stéphane LANG a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Elizabeth VASSEUR, M. Patrick BEDEK a donné pouvoir à Pascal LORIN, M. Denis BOUDVILLE a donné pouvoir à Michel HUTASSE, M. Patrice MOREL a donné pouvoir à Francky CARON, Mme Marie ROZE a donné pouvoir à François MOURRA, M. Alain MICHELON a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Eric QUENARD a donné pouvoir à Dominique LEDEME, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Nathalie MIRAVETE, Mme Florence BERTHON a donné pouvoir à Michel KELLER, Mme Sarah DA COSTA a donné pouvoir à Dany CHRISTOPHE, M. Nicolas DARGENT a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Eric DELFORGE a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Charles GERMAIN, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, Mme Catherine CHOPART a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Muriel JACQUIOT a donné pouvoir à Nadine POULAIN, M. Vincent VERSTRAETE a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Philippe WATTIER a donné pouvoir à Armelle SIMON, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Agathe MOUGENOT, M. Jean-Marie ALLOUCHERY a donné pouvoir à Jean-Pierre LACOURTE, M. Alain HIRAUT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, M. Claude GACHET a donné pouvoir à Laurence BILLY, M. Eric AMMEUX a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Jean-Jacques GOUAULT a donné pouvoir à Hervé CHEF

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, M. Christophe CORBEAUX, M. Cyrille DUTERNE, M. Dominique HENIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Daniel VAQUETTE

Étaient absent-e-s :

M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Vincent BENNEZON, Mme Cécile CONREAU, Mme Touria DOUAH, Mme Patricia GRAIN, Monsieur Didier HENRIET, M. Serge HIET, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric MASSONOT, M. Tarik MAZOUJ, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Pierre REANT, M. Bernard THIERY

N'ont pas pris part au vote :

M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Romain BONHOMME, M. Thierry BRIANÇON, M. Nicolas CARNOYE, M. Thomas DUBOIS, M. Jean-Louis FARARD, M. Damien GIRARD, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Michel HUTASSE, M. Franck JACQUET, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Germain RENARD, M. Patrick TCHANGA

Secrétaire : Colette MACQUART

Vice Secrétaire : Alain TOULLEC

Votes :

Pour : 161 Contre : 5 Abstention : 4

STRATÉGIE BAS CARBONE VALANT PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL ADOPTION

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement et notamment son article L.122-10,

Vu le Code des Transports et notamment ses articles L.1221-1 et suivants,

Vu la Loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition Énergétique Pour la Croissance Verte,

Vu l'arrêté ministériel du 4 août 2016 relatif au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET),

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu sa délibération n°CC-2018-113 du 28 juin 2018 relatives à la qualité de l'air, au Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) et sa feuille de route,

Vu sa délibération n°CC-2018-296 du 17 décembre 2018 relative à l'élaboration du PCAET,

Vu sa délibération n°CC-2022-84 du 30 juin 2022 relative à l'approbation du projet de PCAET,

Vu l'avis du Conseil de Développement de la Communauté urbaine du Grand Reims du 24 octobre 2022,

Vu l'avis commun du Préfet de la Région Grand Est et de la Région Grand Est du 17 octobre 2022,

Vu l'avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) du 28 octobre 2022,

Vu les commentaires recueillis à l'issue de la consultation du public qui s'est déroulée du 5 novembre au 4 décembre 2022,

Considérant que la Communauté urbaine du Grand Reims a compétence en matière :

- d'aménagement de l'espace communautaire concernant l'organisation de la mobilité au sens des articles L.1231-1 et suivants du Code des Transports,
- de gestion des services d'intérêt collectif concernant la contribution à la transition énergétique, la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des réseaux de chaleur et de froid urbains, les concessions de la distribution publique d'électricité et de gaz, la création et l'entretien des infrastructures de charge de véhicules électriques,
- de mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie concernant la collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés, la lutte contre la pollution de l'air, le soutien aux actions de la demande d'énergie,

Vu le passage en Conseil d'orientation aménagement

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 8 décembre 2022,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver la Stratégie bas carbone de la Communauté urbaine du Grand Reims valant Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET),

de mettre en œuvre la stratégie de transition énergétique et le programme d'actions associé de la Communauté urbaine du Grand Reims,

de prendre acte des évaluations du PCAET après trois et six ans de mise en application et du suivi des polluants de l'air tous les 2 ans,

de mettre à disposition de la MRAe, du Préfet de la Région Grand Est, de la Région Grand Est, du Conseil de développement et du public le PCAET adopté et la déclaration environnementale,

de déposer le PCAET adopté et la déclaration environnementale sur le site <https://www.grandreims.fr/> ainsi que sur la plateforme <https://www.territoiresclimat.ademe.fr> conformément aux dispositions de l'article 4 de l'arrêté du 4 août 2016 relatif au PCAET,

de mettre à disposition du public, le PCAET adopté et la déclaration environnementale pour consultation en format papier au siège administratif de la Communauté urbaine sur demande écrite adressée à la collectivité au moins 7 jours avant la consultation des documents précités aux heures d'ouverture dudit siège administratif.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil
communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN



Secrétaire : Colette MACQUART

Vice Secrétaire : Alain TOLLEC



Certifié exécutoire compte tenu de la publication sur le site internet de la communauté urbaine du Grand Reims le 19 décembre 2022 et de la réception en Préfecture le 19 décembre 2022. Identifiant : 051-200067213-20221215-157532-DE-1-1